

JARRIE

Janvier 2025

FLASH



édito



Le Maire,
Raphaël GUERRERO
*Vice-président
de Grenoble Alpes
Métropole*

*Chères Jarroises,
Chers Jarrois,*

J'ai plaisir à vous retrouver avec cette nouvelle édition du Jarrie Flash. C'est en avril prochain que vous pourrez lire vos éditions habituelles du Jarrie Mag'. Notre nouvelle chargée de communication n'étant arrivée que le 19 décembre dernier, elle n'a pas pu mettre en œuvre toutes ses compétences pour écrire un journal municipal complet. Je vous la présenterai dans le prochain Jarrie Mag'.

Cette fin d'année est compliquée et stressante avec les possibles déboires que pourrait connaître une entreprise de notre plateforme industrielle. Un article plus complet expose les éléments dans le présent Jarrie Flash. Soyez assurés de toute ma mobilisation, avec Monsieur le Maire de Pont de Claix dans ce dossier. En cas de fermeture, les conséquences seraient socialement catastrophiques. Nous travaillons sans relâche au maintien de notre activité économique et de nos emplois.

Fort heureusement, la fin d'année est synonyme de magie avec Noël, le jour de l'An, que l'on appelle « fêtes de fin d'année ». Avec le passage du Père Noël dans les écoles, la fête de Noël de la commune qui a réuni associations, habitantes et habitants, les illuminations sur nos places publiques, nous avons retrouvé un peu de légèreté et de bonheur à partager.

En ce qui me concerne, je vous présente tous mes vœux de bonne et heureuse année 2025 et aurai un immense plaisir à vous retrouver lors de la soirée des vœux du Maire et d'accueil des nouveaux arrivants le jeudi 16 janvier à 19 h, à l'espace André Malraux.

Bien chaleureusement,



**SOIRÉE DES VŒUX DU MAIRE
ET ACCUEIL DES NOUVEAUX
ARRIVANTS**

**JEUDI 16 JANVIER 2025 > 19 H
ESPACE ANDRÉ MALRAUX
(1, MONTÉE DES CLARES)**

L'ENSEMBLE DE LA POPULATION
EST CORDIALEMENT INVITÉ
À CETTE SOIRÉE.





NATHALIE DENIS-OGIER,
ADJOINTE EN CHARGE
DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

ÉCLAIRAGE DE NOËL : SOBRIÉTÉ ET MAGIE !

LA COMMUNE INVESTIT TOUS LES ANS DANS DES ILLUMINATIONS À ACCROCHER AUX CANDÉLABRES OU DES DÉCORS POSÉS AU SOL, AVEC DEUX PRINCIPAUX OBJECTIFS.

- > Limiter le gaspillage énergétique en changeant les vieux motifs par des nouveaux matériels avec des ampoules LED et éteindre l'ensemble des éclairages de Noël à partir de 23 heures.
- > L'achat de produits reconditionnés plus respectueux de l'environnement et moins onéreux pour nos finances est aussi privilégié. Un principe demeure : contribuer à la magie de Noël !

Cette année, la nouveauté a été de positionner deux grands sujets, un ours sur patins à glace à Basse-Jarrie et un sapin « dentelle » à l'entrée de la mairie. Sur le parvis de la place Malraux, des décors sont venus compléter les illuminations déjà en place. Nous avons pu en profiter lors de la fête de Noël.



Le service technique modernise sa flotte automobile

Dans le cadre du renouvellement de sa flotte de véhicules anciens et énergivores, la commune a fait l'acquisition d'un véhicule qui répond totalement à l'enjeu climatique de réduction de l'empreinte carbone.

Il s'agit d'un Renault Trafic 100 % électrique, reçu par notre service bâtiment, le 3 novembre 2024. Ce nouveau véhicule répond également à l'attente de nos agents, plus confortable, plus maniable et compact. Les services techniques se sont chargés personnellement de penser l'optimisation du rangement intérieur de leur matériel. L'autonomie de ce nouveau véhicule permet de réduire les allers/retours au centre technique municipal.



À CE JOUR
60 %
DU PARC VÉHICULE
DE LA COMMUNE
EST ÉLECTRIQUE
OU À FAIBLE
ÉMISSION



LA POPULATION SERA RECENSÉE DÉBUT 2025

Le recensement de la population concerne l'ensemble de la population vivant en France. Pour une commune de notre taille, il est réalisé tous les 5 ans à la demande de l'État, et piloté par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Les communes sont alors mises à contribution. En 2025, la commune de Jarrie réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier jusqu'au 15 février 2025. Un agent recenseur, recruté par la commune et porteur d'une carte professionnelle, passera à votre domicile afin de vous fournir une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papiers pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Nous comptons sur vous pour leur faire un bon accueil afin que cette enquête se passe dans les meilleures conditions.



RAPHAËL GUERRERO,
MAIRE DE JARRIE

LES PLATEFORMES INDUSTRIELLES DU SUD GRENOBLOIS DANS LA TOURMENTE

À PONT DE CLAIX, LA PLATEFORME INDUSTRIELLE EST PRÉSENTE DEPUIS 1915. ELLE EST AUJOURD'HUI OCCUPÉE PAR PLUSIEURS ENTREPRISES MAIS SURTOUT EXPLOITÉE PAR L'ENTREPRISE VENCOREX DONT LE PRINCIPAL ACTIONNAIRE EST L'ÉTAT THAÏLANDAIS.

Cette société cristallise du sel utilisé comme matière première par l'usine de Jarrie située à quelques kilomètres, et réalise d'autres productions. À la rentrée 2024, l'actionnaire a déclaré la cessation de paiement et demandé la mise en redressement judiciaire de l'entreprise Vencorex.

Sur la commune de Jarrie, une plateforme industrielle est présente depuis 1916. Elle est principalement occupée par les entreprises ARKEMA, FRAMATOME (groupe AREVA), RSA Le Rubis et Air Liquide.

L'entreprise ARKEMA produit notamment du chlore, une des matières premières utilisées directement par l'usine FRAMATOME de Jarrie qui produit de l'éponge de zirconium permettant la réalisation, in fine, de tubes présents dans le cœur des centrales nucléaires. C'est la seule usine au monde du groupe AREVA à effectuer cette production-là. Pour l'électrolyse du chlore, ARKEMA a besoin de sel cristallisé sur le site de Vencorex. Ces deux plateformes présentent donc des productions d'intérêt stratégique national et sont interdépendantes.

En cas d'arrêt total sans délai de la plateforme chimique de Pont de Claix, 450 emplois directs sont menacés ainsi que 340 emplois chez ARKEMA à Jarrie qui ne recevra plus de sel pour ses électrolyses. Avec les sous-traitants et l'économie globale du territoire, ce sont environ 5 000 emplois qui sont menacés, une véritable déflagration sur le sud de la Métropole de Grenoble. De plus, le démantèlement des installations et la réhabilitation des sols prendraient plus de 20 ans avant d'accueillir d'autres entreprises : 20 ans sans emploi ni ressources financières pour les communes ! Nous tenons donc à nos plateformes.

Avec Christophe FERRARI - Maire de Pont de Claix, nous avons travaillé avec le cabinet de Michel BARNIER - alors Premier Ministre, et Marc FERRACCI - Ministre de l'Industrie, afin de leur exposer la situation et demandé l'intervention de l'État français, pour nous aider à avoir plus de temps. L'objectif est de permettre à ARKEMA de réaliser l'adaptation de son site de Jarrie et créer les conditions pour que Vencorex puisse se restructurer en préservant le maximum d'emplois et assurer sa pérennité.

Malheureusement, ce sur quoi nous avons alerté les pouvoirs publics depuis des mois vient d'arriver : ARKEMA étudie un scénario de pérennité du site de Jarrie, mais sur lequel 120 emplois pourraient être menacés avec l'arrêt de l'atelier chlore entre autres, faute de livraison de sel. Ce serait une catastrophe pour toutes ces familles qui se retrouveraient sans emploi. Nous allons continuer à nous battre, avec force, pour la plateforme industrielle, pour le maintien des emplois, pour Jarrie !





MICHEL DOFFAGNE,
ADJOINT À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET À L'URBANISME

JEAN-MICHEL PARROT
ADJOINT AUX TRAVAUX

VOIRIES ET PARKING DU HAMEAU DE MATTHIEU POINT D'AVANCEMENT

DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION IMMOBILIÈRE PRIVÉE « HAMEAU DE MATTHIEU » PORTÉE PAR LE PROMOTEUR EUROPEAN HOMES, UNE CONVENTION PUP (PROJET URBAIN PARTENARIAL) A ÉTÉ SIGNÉE PAR LA MÉTROPOLE, LA COMMUNE ET LE CONSTRUCTEUR.

Cette convention permet le financement par les 3 parties d'un parking public positionné à l'angle de la route de l'Hormet et du chemin de Maupertuis, ainsi que la sécurisation de la rue Jean Moulin entre le chemin de Maupertuis et l'entrée de cette nouvelle opération. Ces travaux sont pilotés par la Métropole puisqu'ils seront sa propriété. La commune participe activement à la définition des travaux en faisant état des besoins des habitants auprès de la Métropole.

Ainsi, la commune a pu demander que l'accès au parking de Maupertuis soit traversant afin de permettre de créer un accès secondaire au nouvel ensemble immobilier, délestant de la sorte l'accès principal situé route de l'Hormet et ce, pour des raisons de sécurité des usagers.



Dans le but de favoriser l'usage de cet accès traversant, la commune a demandé également que le local à ordures ménagères et les boîtes aux lettres du hameau de Matthieu soient positionnés à côté de l'entrée du futur parking. Cette dernière exigence pose difficulté à la Métropole qui a suspendu les études depuis juillet 2024 et vient tout juste de les reprendre. La commune persiste toutefois dans ses revendications. Pour l'accès rue Jean Moulin, suite à la réunion publique de quartier « Rendez-vous de Jarrie » aux Chaberts, la municipalité a demandé un point sur le dossier à la Métropole.

ROUTE DE PRÉ BRENIER OÙ EN EST LA MÉTROPOLE ?



Une réunion s'est tenue le 10/05/2023 en présence des élus de Jarrie et des techniciens de Grenoble Alpes Métropole, de la commune et des habitants pour faire le point sur le projet d'aménagement de la route de Pré Brenier et sur les désordres constatés dans le cadre des travaux de viabilisation du nouveau lotissement.

Les services métropolitains n'ont pas encore pu présenter à la commune un projet d'aménagement de la route. Les élus ont fait savoir leur mécontentement auprès de la Métropole.

L'interdiction de circulation aux véhicules de plus de 19 tonnes est toujours valable. Les riverains doivent le respecter et faire connaître aux entreprises travaillant pour eux cette interdiction. Un panneau supplémentaire a été apposé par le service voirie de la Métropole, à la demande de la commune. La police municipale est déjà intervenue à plusieurs reprises pour faire respecter cette restriction de circulation et continuera de le faire pour tout manquement constaté.



CENTRE-BOURG DE HAUTE-JARRIE POINT D'AVANCEMENT CVCM ET SECTEUR ROYER

Une polarité autour de l'espace Royer

Une réflexion concernant la structuration d'une centralité sur le quartier Haute-Jarrie autour de l'espace Royer a émergé dans le cadre de l'étude CVCM (Cœur de Ville Cœur de Métropole) menée avec Grenoble Alpes Métropole ainsi que la rénovation des espaces publics du centre de Haute-Jarrie.

À partir du constat que l'espace Royer ne présente plus aujourd'hui les conditions suffisantes pour accueillir convenablement les activités périscolaires, le centre de loisirs enfance et les activités culturelles ou sportives, la commune étudie un projet visant à l'organisation d'un centre-village autour d'un espace Royer agrandi ou reconstruit. Il a en outre été défini la volonté d'intégrer la

réalisation de locaux d'activités et des logements. Une étude de faisabilité a été confiée à la SPL Inovaction pour ce projet.

C'est pourquoi la commune s'est rapprochée de l'Établissement Public Foncier Local du Dauphiné (EPFL). L'EPFL réalise, pour le compte des collectivités locales, certaines acquisitions foncières et leur rétrocède ensuite les terrains afin de leur permettre de réaliser les aménagements prévus dans de bonnes conditions. Une convention vient d'être conclue entre la commune et l'EPFL, afin d'acquérir des parcelles voisines de l'espace Royer auprès de différents propriétaires, pour une surface totale de 2 723 m².

La réalisation ne se fera pas dans l'immédiat compte tenu de la complexité et de l'importance du projet.

Point d'avancement CVCM

La première phase de travaux concernant l'aménagement du parvis de l'école du Louvarou débutera en 2026-2027. Le programme de travaux n'est pas encore arrêté. Suite au dernier comité de pilotage et à la réunion publique de Haute-Jarrie spécialement dédiée, les habitants et les parents d'élèves ont pu formuler des observations qui ont été communiquées au service métropolitain en charge du projet.

Ces remarques portent sur le maintien d'un carrefour giratoire (rond-point), la sortie des places de stationnement à assurer sur le parking et non sur la route comme proposé et enfin sécuriser une portion de la piste cycles et piétons. L'inversion du sens de dépose-minute est maintenue. Les élus ont bien entendu validé ces observations avant de les transmettre à la Métropole. Nous attendons aujourd'hui un retour sur la prise en compte de ces remarques.

JOCELYNE NERINI-DI-LUZIO,
ADJOINTE À L'ACTION SOCIALE

CÉLINE VIOLA
ADJOINTE À LA CULTURE
ET AU PATRIMOINE



UN REPAS CONVIVAL POUR LES SENIORS

Le 9 novembre 2024 à la salle Malraux, 120 seniors ont participé au repas, servi par Gaillard Traiteur, sur le thème des années 60. La doyenne et le doyen de l'assemblée ont été mis à l'honneur, ainsi que les couples fêtant leurs noces d'or et de diamant.

Le repas a été soigneusement organisé par les élus et l'équipe du CCAS, en collaboration avec O'FEMININ du CSC Malraux pour le pliage des serviettes, et Trait d'Union pour la décoration de la table. La commune, par l'intermédiaire du CCAS, a, une fois de plus, montré son engagement envers ses aînés en leur offrant ce moment de partage et de plaisir.

M. le Maire, Raphaël Guerrero, ainsi que son adjointe à l'action sociale, Mme Jocelyne Nérini Di Luzio, ont d'ailleurs souligné l'importance de cet événement. Les convives sont repartis enchantés.

UNE STÈLE EN HOMMAGE À MATTHIEU GIROUD RECONNU VICTIME CIVILE DE GUERRE

Le lundi 11 novembre dernier, la commune de Jarrie a commémoré l'armistice du 11 novembre 1918 et l'hommage aux morts pour la France. Cette cérémonie a connu une tonalité particulière et grave cette année. Avec François Giroud, son papa, nous avons dévoilé une stèle à sa mémoire où il est désormais gravé : « *En mémoire de Matthieu GIROUD, assassiné au Bataclan à l'âge de 38 ans, lors des attentats de Paris du 13 novembre 2015* ».

Cette stèle a été installée entre le monument aux morts et le chêne de la Liberté planté en 1988 avec la troupe de Bon Repos dont fait partie son papa François. Outre honorer sa mémoire et nous souvenir de lui, cette stèle doit nous rappeler que le combat contre la barbarie, contre le fanatisme religieux islamiste, contre l'ignominie ne devra jamais s'interrompre.



DES BÉNÉVOLES ENGAGÉES À LA MÉDIATHÈQUE !

Depuis quelques années, la médiathèque connaît une belle dynamique : le nombre d'inscrits, la fréquentation et les prêts/retours de documents ne cessent de croître.

Pour accompagner cet élan, Estelle Mondin, responsable de la médiathèque, souhaitait mettre en place du bénévolat afin d'assurer des missions variées : accueil du public, gestion des documents (prêts, retours, rangement), équipement et réparation des livres, lecture à voix haute pour les enfants, ou encore soutien logistique lors des animations.

Aujourd'hui, ce sont donc sept femmes engagées et motivées qui rejoignent l'équipe : Alexandra, Annie, Claudine, Geneviève, Maïté, Michelle et Valérie. Aux côtés des bibliothécaires, elles seront un renfort important pour le lieu.

Leurs motivations sont diverses : certaines souhaitent créer du lien social, d'autres s'impliquer davantage dans la vie locale ou découvrir le métier de bibliothécaire. Quelles que soient leurs raisons, elles contribuent à faire de la médiathèque un espace convivial et vivant, au service de tous.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La médiathèque porte le nom d'Yvette Virot, Maire de Jarrie (1971-1977), et fondatrice de la première bibliothèque associative. Initialement située à l'école Albert Royer, elle s'installa en 2000 dans la grange restaurée du Clos Jouvin, et devint municipale sous le mandat d'Anne Le Gloan.



JARRIE A ILLUMINÉ SA 2^e FÊTE DE NOËL !

Le 7 décembre, la ville de Jarrie a célébré la deuxième édition de la Fête de Noël, confirmant son succès de 2023.

Grâce à l'importante implication du Comité des fêtes, du CSC Malraux, de l'USJC Rugby, de l'USJC Ski et de la Ludothèque, et, cette année, avec la participation de l'USJC Karaté et des Amis de la Pétanque, la journée a offert un programme varié et magique. Le célèbre marché de la Saint-Nicolas, les ateliers créatifs, les jeux, les promenades en calèche et bien sûr, la rencontre tant attendue avec le Père Noël ont rythmé cette journée chaleureuse. Un feu d'artifice a aussi marqué les esprits avant de finir par un concert dansant.
Merci à tous pour ce beau moment jarrois !

TRIBUNE LIBRE

Où vont nos impôts

Des crapauds, 400 000 € et un projet qui ne gère pas les eaux de pluie, bravo la Métro.

Une piste cyclable de Tavernolles à Jarrie, qui ne peut se faire suite à un accord privé signé avec un particulier pour sanctuariser la zone (avec compensation financière) pour permettre la réalisation du rondou !

Il semblerait que les communes n'aient pas été informées. Bilan, une explosion des coûts et une piste cyclable devant montée de 100 m. Bravo l'État qui a permis cet échange.

Liste « Ensemble pour Jarrie »
Réald Boulestin et Thierry Leroy

TOIT DU CHÂTEAU DE BON REPOS LE PROJET AVANCE !

Le travail se poursuit et une perspective de réalisation se dessine nettement pour le toit du château.



Pour ce faire, un comité de pilotage a été institué entre les adjoints au Maire en charge du dossier, l'association du château de Bon Repos, la Direction régionale des Affaires Culturelles, le Département de l'Isère et la Fondation du patrimoine avec l'appui de nos techniciens communaux et maître d'œuvre.

Les différents comités de pilotage ont permis de dégager des lignes de conduite claires afin de voir se réaliser la couverture attendue du château de Bon Repos. Après de nombreuses années, une solution technique et financière acceptée par l'ensemble des parties est en phase de concrétisation. Le permis de construire sera déposé début 2025 et devrait être validé au cours de ce premier semestre avant le début des travaux prévu pour le 1^{er} semestre 2026. Le conseil municipal sera sollicité pour l'approbation du marché de travaux en lien avec le vote du budget courant avril 2025.

Exit le toit en verre ! Le château de Bon Repos retrouvera une étanchéité parfaite grâce à une nouvelle toiture basse et discrète, réalisée en zinc de teinte « gris vieilli ». Une restauration qui redonnera une nouvelle jeunesse à cet édifice, 110 ans après. Il n'est jamais trop tard pour bien faire !



MARIO CATENA
ADJOINT AUX AFFAIRES SCOLAIRES

LE POINT SUR LA COMMISSION DE RESTAURATION SCOLAIRE

À la rentrée 2024, le service de restauration scolaire a été délégué par la mairie au CSC Malraux. Le centre gère les accueils périscolaires du matin et du soir, ainsi que le temps cantine de midi. Dans le cadre du suivi de cette délégation, une commission restauration a été constituée et réunira chaque trimestre la mairie, le CSC Malraux, les parents d'élèves et le prestataire (Ets Guillaud traiteur). La première a eu lieu le mercredi 4 décembre 2024 au CSC Malraux.



MISE EN PLACE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Une nouveauté sur la commune : les élus ont souhaité mettre en place un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Dans chacune des écoles élémentaires, des élèves de CM2 se sont portés volontaires.

Nous félicitons ces jeunes, 4 garçons et 4 filles, qui ont participé à une première réunion le vendredi 13 décembre 2024 en mairie. Ils seront porteurs de projets pour la commune.

BRÈVES SCOLAIRES

- > Le Père Noël est passé dans chaque classe des écoles maternelles et a procédé à une distribution de papillotes. Cette apparition très appréciée a laissé les enfants émerveillés.
- > Un nouveau mobilier a été mis en place dans la salle de restauration de la maternelle Victor Pignat. Ainsi, toutes les cantines de la commune sont équipées d'un mobilier récent et adapté aux enfants.



ÉVÉNEMENTS MUNICIPAUX

VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION ET ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS JEUDI 16 JANVIER 2025 À 19H

L'ensemble des habitantes et des habitants est invité à l'Espace André Malraux (1 montée des Clares).

CONSEILS MUNICIPAUX

LUNDIS 13/01 - 17/02 - 14/04

Les conseils municipaux sont ouverts à tous. Ils débutent à 18h, salle du conseil municipal.

L'ordre du jour de chaque conseil municipal est diffusé sur www.mairie-jarrie.fr et sur la page Facebook « Ville de Jarrie ».

COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

MERCREDI 19 MARS 2025

Rendez-vous au monument aux morts des Chaberts. Horaire à venir sur le site internet et les panneaux lumineux de la ville.



AUTRES RENDEZ-VOUS

PERMANENCE LA REMISE

DATES À VENIR* - DE 13H30 À 15H30

Collecte de vêtements sur le parvis de l'Espace André Malraux. * Voir supports communication de la commune

MURDER PARTY À LA MÉDIATHÈQUE!

SAMEDI 25 JANVIER - DE 17H À 20H

Venez à la médiathèque Yvette VIROT pour résoudre une enquête en compagnie des personnages de la littérature fantastique : la créature de Frankenstein, le Minotaure, le loup-garou, le Magicien d'Oz ou encore Docteur Jekyll & Mister Hyde « en vrai » ! Organisée par les étudiants de Grenoble École de Management - À partir de 10 ans. Résa : 04 76 78 64 99 ou bibliotheque@mairie-jarrie.fr

SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA VILLE EN VOUS ABONNANT



> À NOTRE PAGE FACEBOOK :
facebook.com/villedeJarrie



> AU COMPTE INSTAGRAM :
www.instagram.com/villedejarrie/



> À LA NEWSLETTER EN VOUS INSCRIVANT
DEPUIS LE SITE WEB



> EN TÉLÉCHARGEANT
SUR VOTRE PLAY STORE :
l'Appli Ville CityAll Ville de Jarrie

